



Lettre ouverte aux candidats à l'élection 2014 au Parlement européen

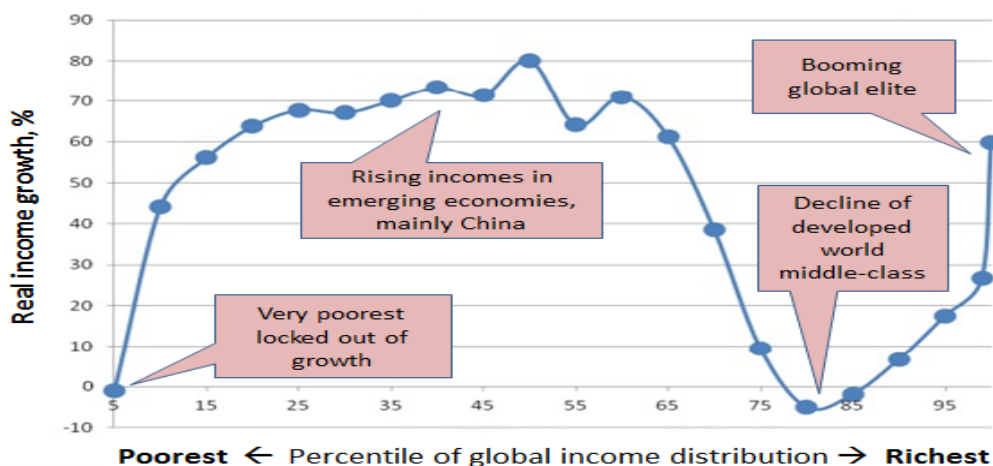
Nous, membres de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX) Europe, souhaitons nous adresser à vous en tant que candidat aux prochaines élections au Parlement européen pour vous faire part des enjeux et sujets qui nous importent en tant que citoyens de l'Union européenne.

Nous sommes une communauté mondiale présente sur cinq continents et dans plus de 60 pays. Nous sommes des laïcs chrétiens participant à cette communauté à partir de nos chemins de vie, nos professions et toutes nos conditions sociales. Les Exercices spirituels de Saint Ignace sont à la fois la source de notre charisme et l'instrument définissant la spiritualité CVX. Notre mode de vie est simple et en solidarité avec les pauvres en intégrant la contemplation et l'action en toutes choses et en vivant des vies d'amour et de service dans l'Eglise et la société. Une caractéristique définissant cette spiritualité que nous chérissons est l'ardente recherche de Dieu en toutes choses telle que l'enseigne notre fondateur (saint Ignace de Loyola) dans ses Exercices spirituels.

La mondialisation et les pauvres

Il existe des peuples prêts à mourir pour faire partie de l'Europe (comme le prouvent les tragiques événements qui se déroulent actuellement en Ukraine et en Méditerranée). Confrontés à un tel drame humain, nous devons, en tant qu'Européens, ressentir avec d'autant plus d'urgence le devoir moral de combattre l'actuelle crise économique européenne, de promouvoir un développement durablement compatible avec l'environnement et de lutter contre la pauvreté au niveau économique mondial. Considérés du point de vue de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, les résultats économiques mondiaux sont mitigés. Bien que nous nous sommes réjouis au cours des dix dernières années de l'accroissement des revenus dans les économies émergentes (hausse d'environ 70% pour la population située au milieu de la distribution mondiale des revenus), les plus pauvres sont restés exclus de cette croissance et l'écart s'est élargi entre eux et l'élite mondiale qui a profité de l'essor économique (et dont les revenus ont augmenté de plus de 60% au cours de la décennie écoulée). Pendant ce temps nous avons été témoins du déclin de la classe moyenne du monde développé (surtout en Europe) qui est désormais mise en compétition avec les travailleurs à bas salaires des pays émergents. Tous ces changements nous éloignent d'une distribution des revenus mondiaux marquée par deux sommets - les riches et les pauvres - et nous conduisent vers une distribution unimodale avec une classe moyenne émergente (qui demeure pauvre avec un revenu journalier compris entre 3 et 16 dollars des Etats-Unis) et une inégalité croissante entre les plus riches et les plus pauvres. Ce phénomène est clairement prouvé par le fait que les revenus des 85 personnes les plus riches du monde est égal à celui des 3,5 milliards d'individus les plus pauvres ; le centile des plus riches de la population mondiale possède 81 milliards d'euros soit 65 fois la richesse de la moitié la plus pauvre de la planète !

Global income growth from 1988 to 2008



Traduction des légendes du graphique ci-dessus :	
Global income growth from 1988 to 2008	Croissance mondiale des revenus de 1988 à 2008
Real income growth, in %	Croissance du revenu réel, en %
Poorest ← Percentile of global income distribution → Richest	Les plus pauvres ← Percentile de la distribution mondiale des revenus → Les plus riches
Booming global elite	Elite profitant de l'essor économique mondial
Decline of developed world middle-class	Déclin de la classe moyenne du monde développé
Rising incomes in emerging economies, mainly China	Revenus en augmentation dans les pays émergents
Very poorest locked out of growth	Personnes les plus pauvres exclues de la croissance

Pour éviter le déclin de la classe laborieuse du monde développé, réduire ces inégalités inacceptables et tirer les plus pauvres de la misère et de la marginalisation dans le cadre d'un développement durablement compatible avec l'environnement, nous proposons que l'Europe agisse sur trois axes importants :

- i) renforcer la confiance et la solidarité entre les Etats membres à l'aide de nouvelles règles fiscales,
- ii) mettre en place des règles commerciales stimulant un développement social et environnemental durable ainsi que des mécanismes de convergence vers le haut pour éviter que la libéralisation du commerce ne se transforme en course au moins disant en termes de droits des travailleurs et de règles relatives à l'environnement,
- iii) promouvoir une réforme du système financier afin d'éviter que de nouvelles crises systémiques puissent provoquer des coupes sombres dans le budget de l'UE et faire en sorte que les immenses énergies du système financier soient mises au service du bien commun.

En ce qui concerne i), la véritable crise de l'UE résulte de l'insuffisance de confiance réciproque entre les différents Etats membres. Il n'existe pas d'exemple d'Etats fédéraux dont les membres se soient engagés, avec leurs différentes langues et cultures, à un niveau plus élevé de coopération et de solidarité mutuelle. C'est pourquoi notre défi est difficile à relever mais aussi pourquoi nous ne pouvons nous permettre de le manquer.

Pour aller dans cette direction, il faut que tous bougent ! Les pays qui dégagent un excédent doivent orienter ces ressources vers des investissements renforçant la productivité et la demande intérieure des pays à croissance économique ralentie. Les politiques monétaires de l'UE doivent être orientées plus directement vers la lutte contre le chômage comme c'est le cas de l'autre côté de l'Atlantique. Les règles de coopération fiscale doivent être rediscutées car l'engagement pris par les pays du Sud de la zone euro de réduire fortement leur dette publique devient presque intenable en situation de déflation et va générer de nouvelles tensions et de nouvelles crises.

En ce qui concerne ii), la liberté du commerce ne constitue pas un but en soi mais seulement un moyen pour avancer vers le bien commun. Il nous faut donc éviter que cette liberté déclenche une course vers le bas pour les droits des travailleurs et le développement durable. Nous devons au contraire travailler à établir des règles favorisant une convergence vers le haut (et non vers le bas). C'est pourquoi, dans le sillage de l'Initiative pour l'Entreprenariat Social (IES)¹, l'UE doit créer des règles permettant d'appliquer une taxation préférentielle aux chaînes de valeur à forte durabilité sociale et environnementale. Une étape cruciale dans cette direction consistera à définir des règles d'approvisionnement imposant aux entreprises des seuils minima de durabilité environnementale et sociale.

A propos du point iii) ci-dessus, un récent document de travail du Fonds monétaire international (Laeven et Valencia, 2011) a calculé que la crise financière mondiale avait généré, en moyenne, une augmentation de plus de 30% du ratio dette/PIB en Europe avec des pointes de 70% en Islande et en Irlande et des augmentations de plus de 20% en Grèce, en Allemagne, au Royaume Uni, en Belgique et aux Pays Bas.

Toutes ces ressources ont été soustraites à des investissements potentiellement utiles dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté et la marginalisation. Leur absence a produit un remarquable recul dans la promotion du bien-être au sein de l'UE. Nous avons le devoir absolu d'éviter qu'un tel détournement puisse se reproduire. A cette fin, nous proposons :

a) conformément aux suggestions des rapports des commissions Liikaneen (experts de l'UE) et Vickers (experts du Royaume-Uni), la séparation des activités commerciales et d'investissement des banques afin d'éviter que les ressources fournies par la BCE puissent être dirigées vers des opérations spéculatives au détriment de l'aide aux ménages et à l'économie réelle,

b) une taxe sur les transactions financières (TTF) conforme à la volonté du Parlement européen qui a voté (par 487 voix sur 685) en faveur de la TTF européenne le 23 mai 2012² et conformément à l'opinion publique de l'UE (l'Eurobaromètre montre que 66% des Européens se prononcent en faveur de cette taxe). A cet égard, nous soutenons le projet UE de TTF mis en œuvre par un groupe de 11 Etats membres qui ont démarré une procédure de « coopération renforcée ». Selon les estimations de l'UE, cette taxe pourrait rapporter au budget européen jusqu'à 35 milliards d'euros pour promouvoir la justice globale et la viabilité durable de l'environnement,

c) un changement radical du système de rémunération des dirigeants de sociétés financières en instaurant des limites entre les rémunérations maxima et minima à l'intérieur des organismes tout en réformant de façon substantielle les mécanismes actuels d'intéressement variable (bonus, stock options) qui permettent aux managers d'engranger des gains lorsque le cours des actions est élevé sans risquer aucun coût en cas de faillite de la société. Ces mécanismes sont à la racine des stratégies excessivement risquées qui aggravent la fragilité de ces organismes et même du système financier.

Enfin - mais ce n'est pas le moins important - l'évasion et la fraude fiscale coûtent 1000 milliards d'euros par an à l'UE, ce qui renforce les inégalités et sape le principe de justice. Cette situation est due, pour une part, à l'absence d'harmonisation fiscale au sein de l'Union. Nous demandons donc, en accord avec la campagne de Christian Aid pour la justice fiscale³, que le nouveau Parlement

¹ http://ec.europa.eu/internal_market/social_business/index_en.htm.

² <http://europa.eu/newsroom/calendar/event/422088/directive-implementing-enhanced-cooperation-on-the-financial-transactions-tax>

³ <https://www.christianaid.org.uk/ActNow/trace-the-tax/>

européen promeuve l'harmonisation fiscale et combatte l'évasion et la fraude fiscale qui se manifestent par la falsification des prix et ce par la mise en œuvre d'un reporting pays par pays,⁴ le dévoilement efficace des blanchiments d'argent et l'application dans tous les Etats membres de règles de transparence comme la propriété effective des entreprises.⁵

L'environnement

L'humanité se trouve à une croisée décisive des routes où la prise de conscience de la dégradation de l'environnement pourrait être atténuée voire obliterée. Il est indispensable de vouloir changer radicalement de direction et de renverser le cours des dégâts d'ores et déjà causés à la vie sur la planète.

Le monde fait face à d'innombrables défis en matière d'environnement, les plus urgents étant:

1. ***L'effacement de l'empreinte des gaz à effet de serre produits par l'homme*** : Les prévisions des modèles climatiques montrent qu'avec le niveau actuel de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, on enregistre une accélération du changement climatique sans précédent. Nous sommes convaincus que la réponse à donner dépend en premier lieu d'une réduction très rapide des rejets de tous les gaz à effet de serre qui sont principalement générés par la combustion de carburants fossiles au niveau individuel, local, régional et national. Il faut que cette diminution de la dépendance aux méthodes traditionnelles de production d'énergie progresse en synergie avec la montée en puissance de méthodes responsables d'ingénierie géochimique afin de compenser les conséquences de l'abandon des méthodes traditionnelles.
2. ***la sécurité d'approvisionnement en produits alimentaires et en eau*** : La modification des modèles climatiques en Europe et dans les pays voisins a entraîné une nette dégradation de la sécurité d'approvisionnement en produits alimentaires et en eau. Le monde dépend de types très peu nombreux de nourriture qui proviennent de la même région générale. L'Europe devrait, par exemple, être en tête pour assurer la gouvernance et la sécurité des approvisionnements en produits alimentaires et en eau pour ses peuples en évitant d'emblée d'exercer des pressions sur d'autres pays en voie de développement.
3. ***L'amélioration des paysages urbains*** : Le pourcentage de la population résidant en villes augmente constamment, d'où le renforcement de la quête d'un "chez soi" au sein des espaces de vie urbain. L'étude Eurobaromètre 2013 sur la qualité de la vie en ville a mis en lumière un certain nombre de sujets. Il est essentiel d'améliorer les exigences imposées par le système de planification urbaine non seulement pour lutter contre l'effet d'îlot thermique mais aussi pour améliorer le bien-être psychologique de la majorité de la population. Les innovations architecturales pour les bâtiments, les systèmes de transport et les dessertes ferroviaires de banlieue, l'infrastructure de gestion des déchets et d'épuration des eaux contribuent à lutter contre l'effet d'îlot thermique tout en améliorant l'agrément des villes. Il faudrait accorder davantage d'importance à la conception et à l'aménagement réel des villes afin d'y inclure davantage d'espaces verts et d'équipements permettant de se détendre dans un environnement propre et sain.

Si la législation a un rôle essentiel dans la définition des réponses à donner par les gouvernements aux questions environnementales, l'éducation "au ras du sol" est un facteur souvent fort négligé dans la lutte contre la dégradation de l'environnement. Bien que les lois et les politiques soient essentielles pour toucher les principaux acteurs, il faut que la situation s'améliore de façon très importante au plan concret du quotidien. Les individus, familles et groupes vivant ensemble manquent encore d'une appréciation complète de la réalité des choses en matière d'environnement et ils pensent qu'il s'agit là d'un problème pour demain. Il faudrait donc que le public en général soit informé de façon plus large et en termes très simples à propos des impacts environnementaux.

⁴http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/country-reporting/index.en.htm

⁵http://ec.europa.eu/internal_market/securities/transparency/index.en.htm

Il faut faire prendre conscience aux individus que la dégradation de l'environnement est une responsabilité partagée dont nous devons tous assumer notre part.

Les migrants forcés

L'accès à l'Europe représente un enjeu crucial pour les migrants forcés et les réfugiés.

Si l'UE veut vraiment mettre fin à la tragédie en Méditerranée, elle doit établir des **règles claires** pour les opérations de recherche et de sauvetage en mer en garantissant qu'une fois repérés, les migrants **ne seront pas refoulés** tout en établissant clairement qui est **responsable** du sauvetage des embarcations en détresse. En outre, les personnes nécessitant une protection doivent être identifiées et doivent recevoir une **assistance** adéquate et pouvoir demander une **protection internationale** lorsqu'elles sont arrivées en sécurité. Nous demandons que les niveaux les plus élevés de transparence et de respect des droits humains fondamentaux soient garantis **dans toutes les activités Frontex**. Nous nous réjouissons de la création du Forum consultatif des Organisations européennes et internationales compétentes pour les droits fondamentaux et demandons que ce Forum puisse recevoir les moyens nécessaires pour suivre la situation aux frontières européennes.

Les décideurs de l'UE ont approuvé en 2013 un nouveau Règlement de Dublin⁶ qui détermine l'Etat responsable pour une demande d'asile. Ce texte contient des améliorations significatives sans qu'ait cependant été changé le cœur du règlement de Dublin (selon lequel les demandeurs d'asile sont transférés vers leur pays de première entrée dans l'UE). Il s'agit là de la pire partie du règlement puisqu'elle force les réfugiés à séjourner dans des pays où ils ne veulent pas être. Nous sommes convaincus que ce point devra être revu de manière à ce que l'Etat responsable puisse être celui dans lequel un demandeur d'asile dépose sa demande pour la première fois. En effet, si les demandeurs d'asile pouvaient choisir le pays d'asile en raison des liens familiaux, d'un arrière-plan historique ou culturel, leur intégration dans le pays hôte serait beaucoup facilitée et l'on pourrait aussi économiser le coût des procédures administratives de Dublin ainsi que des transferts.

La **Directive "Retour"** est une pierre d'angle de l'actuelle législation européenne. La politique de retour est un élément central de tout accord de réadmission conclu entre l'UE et des pays tiers auxquels des compensations en termes d'aide au développement ou de mobilité améliorée sont offertes pour leurs nationaux. Nous constatons en fait qu'en tant qu'instrument de gestion des migrations, la détention a clairement échoué à atteindre son objectif. A l'exception des transferts de Dublin, la plupart des personnes détenues ne peuvent pas être renvoyés dans leur pays d'origine. Des alternatives à la détention existent et nous demandons instamment au législateur européen de les introduire dans la directive et de fermer tous les centres de détention de demandeurs d'asile répartis dans tous les pays membres de l'UE.

En ce qui concerne la tragédie humaine qui frappe la Syrie, nous demandons instamment aux décideurs politiques européens de mettre en place un Programme communautaire de réinstallation⁷ à l'intention des réfugiés et personnes déplacées présentant des besoins spécifiques et de faciliter les regroupements familiaux des réfugiés syriens y compris les frères et sœurs adultes.

Des milliers de migrants se voient, dans toute l'Europe, privés de la satisfaction de leurs besoins de base et de leurs droits humains fondamentaux. Leur accès à l'éducation, aux services sociaux au logement, aux services de santé et à l'emploi est limité voire inexistant. L'application des lois et des politiques nationales les laissent **démunis**. Leur exclusion de la société conduit à créer des frontières nouvelles et invisibles qui divisent les communautés locales, les régions et les pays. Il existe incontestablement un grand nombre de personnes dépourvues de tout statut juridique ou jouissant d'un statut précaire de "tolérance" qui ne peuvent être rapatriées faute de documents de voyage ou pour des motifs humanitaires selon l'avis même de l'Etat membre dans lequel elles résident et dont elles sont connues. Les Etats membres de l'UE doivent fournir un environnement qui protège et respecte la dignité et les droits fondamentaux des personnes, quel que soit leur statut juridique, ce qui

⁶ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:180:0031:0059:EN:PDF>

⁷ http://www.resettlement.eu/sites/icmc.ttp.eu/files/COM%20Joint%20EU%20Resettlement%20Programme_11.06.2012.pdf

comprend l'obligation de fournir aux migrants les possibilités de sortir de leur état de démunis et de les y aider.

Solidarité et diversité

En l'an 2000, l'Union européenne a commencé d'utiliser une devise proclamant "l'unité dans la diversité". A CVX, nous croyons en cette devise et la mettons en œuvre au sein de notre Communauté mondiale. Pour l'UE, cette devise "*caractérise la manière dont les Européens se sont rassemblés, en créant l'Union européenne, pour œuvrer en faveur de la paix et de la prospérité, s'enrichissant ainsi des diverses cultures, traditions et langues du continent.*"⁸

C'est parce que nous comprenons cette devise et y croyons que nous vous demandons instamment de travailler à sa mise en œuvre en soutenant toutes les occasions possibles de rencontres, d'écoute, de partage des expériences et de vraie compréhension du point de vue de l'autre. Dans la CVX, nous croyons que ces initiatives constituent une étape majeure pour donner vie à cette importante devise européenne. Lorsque nous commençons à nous ouvrir vraiment à "l'autre", à réellement comprendre son point de vue, nous réalisons qu'il est impossible de le rendre pareil à nous. Nous commençons alors à comprendre que la vraie source de notre paix et de notre prospérité réside dans la compréhension des autres cultures et traditions. Nous en venons à percevoir que nos différences ne menacent pas notre identité en tant qu'individus ou Etats mais constituent au contraire un avantage. Avantage parce que notre identité, nos traditions et nos cultures s'enrichissent au contact des autres.

Nous sommes convaincus que lorsque les belles paroles de cette devise commenceront à passer dans les faits, nous pourrons commencer à parler, comprendre et mettre en œuvre son corollaire : la solidarité, mot beaucoup prononcé à tous les niveaux de l'Union européenne. Nous sommes nombreux à avoir nos propres définitions de la solidarité et de ce qu'elle devrait signifier en pratique. Nous croyons que la solidarité n'est ni la pitié ni la soumission. Nous croyons que la clef qui permet de comprendre la solidarité se trouve dans la compréhension et la pratique de "l'unité dans la diversité". Ceci signifie donc que, tant vers l'intérieur que vers l'extérieur, les Etats membres de l'UE commencent à vraiment comprendre les problèmes qui existent en Europe et dans le monde et à s'y rendre disponibles. Un pas dans cette direction a été la mise en place du Fonds de solidarité de l'UE (FSUE)⁹. Cependant, bien que nous reconnaissons l'importance de ce Fonds et l'aide qu'il apporte au sein de l'UE, nous vous demandons instamment d'en vérifier la gestion pour s'assurer que ses moyens atteignent véritablement ceux qui en ont besoin. Nous croyons aussi que le champ d'application de ce Fonds doit être élargi (au minimum) aux peuples des pays voisins comme les pays du bassin méditerranéen et des Balkans. Il existe beaucoup d'autres domaines où les Européens doivent faire preuve d'une solidarité plus active envers l'autre, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne. Nous vous demandons instamment de travailler à ne négliger aucune piste en ce qui concerne les questions de solidarité. De notre côté, nous nous engageons à ce que vous nous trouviez disponibles sur ces questions.

Nous sommes convaincus que lorsque notre devise européenne sera appliquée, nous, Européens, commencerons vraiment à former une Europe composée d'individus nombreux et divers, vivant ensemble en paix dans la solidarité et l'unité.

Texte signé au nom de la CVX Europe (12.000 membres dans 18 pays de l'UE) par
l'Euroteam CVX,
Leonard Becchetti (CVX Italie),
Adelaida La Casta Munoa (CVX Espagne),

⁸ http://europa.eu/about-eu/basic-information/symbols/motto/index_en.htm

⁹ http://ec.europa.eu/regional_policy/thefunds/solidarity/index_en.cfm

*Chris Micalief (CVX Malte),
Jonathan Henwood (CVX Malte),
Agnès Rausch, (CVX Luxembourg).*